

# Les locataires peuvent bénéficier de l'aide en cas de catastrophe

---

Release Date: septembre 30, 2021

**NEW YORK** -- L'aide fédérale en cas de catastrophe n'est pas seulement destinée aux propriétaires. Elle s'adresse également aux locataires éligibles et peut couvrir des dépenses telles que le mobilier, le matériel professionnel, la réparation de véhicules et même les factures médicales et dentaires liées à la catastrophe.

Les locataires des comtés du Bronx, de Kings, Nassau, Queens, Richmond, Rockland, Suffolk et Westchester qui ont subi des dommages, des pertes ou dont les logements sont inhabitables après l'ouragan Ida peuvent être éligibles à l'aide de la FEMA et de la US Small Business Administration.

Si vous avez une assurance habitation, appelez d'abord votre assureur pour faire une demande d'indemnisation. Faites ensuite une demande auprès de la FEMA. Si vous êtes assuré(e), vous devez fournir à la FEMA les informations de votre assureur, en particulier un règlement ou un refus éventuel.

L'aide à la location de la FEMA est destinée à couvrir le loyer mensuel et le coût des services publics essentiels (c'est-à-dire le gaz, l'électricité et l'eau). Les aides de la FEMA peuvent également être utilisées pour les dépôts de garantie, mais pas pour le téléphone, le câble ou le service Internet.

Les locataires doivent pouvoir être en mesure de prouver qu'ils occupaient la résidence principale endommagée par la catastrophe avant de recevoir l'aide au logement et certains types d'aide pour les autres besoins de la FEMA (c'est-à-dire pour les biens personnels et pour les frais de déménagement et d'entreposage).

Pour prouver l'occupation, un survivant peut soumettre à la FEMA : un contrat de location ou de logement, des quittances de loyer, des factures de services publics, une déclaration d'un commerçant, d'un agent public, des cartes d'identité, des documents d'organisation de services sociaux, des documents scolaires locaux, des documents justificatifs de prestations fédérales ou d'État, de l'immatriculation



**FEMA**

Page 1 of 3

d'un véhicule à moteur, des déclarations sur l'honneur de résidence ou d'autres documents judiciaires et des documents de parc de maisons mobiles. Les agents de la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362 (711/VRS) peuvent vous communiquer des informations complémentaires sur les documents acceptables, leurs dates et descriptions.

Les locataires peuvent être dirigés vers la Small Business Administration des États-Unis, qui fournit des prêts en cas de catastrophe à taux d'intérêt réduits aux survivants. Les prêts de la SBA peuvent couvrir des pertes non indemnisées par l'assurance. Les locataires peuvent demander des prêts allant jusqu'à 40 000 \$ pour réparer ou remplacer le contenu endommagé ou détruit du logement, notamment les vêtements, les meubles, les appareils électroménagers et d'autres biens personnels, y compris les véhicules. Les personnes qui ne sont pas admissibles à un prêt SBA peuvent être renvoyées vers le programme d'aide de la FEMA pour les autres besoins.

Si vous êtes orienté(e) vers la SBA, vous devez remplir et soumettre la demande correspondante. Si votre demande est approuvée, vous n'êtes pas obligé(e) d'accepter le prêt, mais le fait de ne pas soumettre la demande peut vous disqualifier d'une autre assistance possible de la FEMA.

Il existe plusieurs façons de demander l'aide de la FEMA :

- Consultez [DisasterAssistance.gov](https://www.DisasterAssistance.gov), utilisez l'application mobile de la FEMA ou appelez la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362 (711/VRS). Les lignes sont ouvertes de 8 à 19 heures, sept jours sur sept, et les opérateurs peuvent vous mettre en contact avec un agent qui parle votre langue. Si vous utilisez un service de relais tel qu'un service de relais vidéo, un service téléphonique sous-titré ou autre, communiquez le numéro correspondant à la FEMA.

La FEMA a également ouvert des centres de rétablissement après sinistre où vous pouvez rencontrer en personne le personnel de la FEMA et des représentants d'autres agences fédérales et étatiques qui peuvent vous fournir des informations sur l'aide en cas de catastrophe dont vous pouvez éventuellement bénéficier. Pour trouver un centre de rétablissement près de chez vous, consultez [le localisateur de centre DRC \(fema.gov\)](https://www.fema.gov).



**FEMA**

Page 2 of 3

Pour demander un prêt de la SBA, consultez le site Web sécurisé de la SBA à l'adresse <https://DisasterLoanAssistance.sba.gov>. Vous pouvez également envoyer un e-mail à [DisasterCustomerService@SBA.gov](mailto:DisasterCustomerService@SBA.gov) ou appeler le centre de service clientèle de la SBA au 800-659-2955 pour en savoir plus.

La date limite des demandes d'aide la FEMA est le **vendredi 5 novembre**.

Pour obtenir des ressources en ligne supplémentaires ainsi que des brochures téléchargeables de la FEMA, consultez [DisasterAssistance.gov](https://DisasterAssistance.gov) et cliquez sur « Informations ».

Pour être orienté vers des agences qui répondent aux besoins spécifiques des communautés, contactez votre centre 211 le plus proche à <https://www.211nys.org/contact-us>. À New York, appelez le 311.

Pour obtenir les dernières informations sur les efforts de rétablissement à la suite de l'ouragan, veuillez consulter [www.fema.gov/disaster/4615](http://www.fema.gov/disaster/4615). Suivez-nous sur twitter à [twitter.com/femaregion2](https://twitter.com/femaregion2) et [www.facebook.com/fema](https://www.facebook.com/fema).



**FEMA**